N° 1063. VENDREDI 9 DÉCEMBRE 1864. 9me année.

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.
Il est distribué en ville dans la soirée qui précède sa date.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, 25 » francs par an. » » 14 » » six mois. » » 7 50 » trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE, BULLIER et Cie, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul chargé pour la publication des annonces de MM. HAVAS LAFFITE, BULLIER et Cie, pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 8 décembre 1864.

BULLETIN.

Une note qui nous est communiquée par l'*Agence Havas* nous apprend que « le rapport annuel de M. Fould, dont la publication était retardée par diverses circonstances paraîtra incessamment au *Moniteur*; il affectera, assure-t-on, quatre-vingt-dix millions en dehors des crédits ordinaires, aux travaux d'utilité publique projetés ou en cours d'exécution dans les départements et dans les communes. »

La Chambre des appels de police correctionnelle a rendu aujourd'hui son arrêt dans l'affaire des *Treize*. La Cour par des considérants nouveaux et très motivés a confirmé le jugement de la sixième chambre et repoussé les diverses conclusions déposées soit par les prévenus soit par les intervenants.

On assure que les *Treize* vont se pourvoir en cassation.

La politique prussienne, dit que la *France*, vient de remporter à Francfort un triomphe signalé. La proposition présentée par M. de Savigny, et à laquelle s'était rallliée l'Autriche, a été adoptée par 9 voix contre 6.

En vertu de cette résolution, les troupes fédérales vont, sans délai, faire place aux troupes austro-prussiennes, et les commissaires civils des deux grandes puissances vont également remplacer les commissaires fédéraux.

Dans la séance du 7, au sénat italien, le général Cialdini a parlé a parlé en faveur du transfert de la capitale au point de vue stratégique. Le général a dit qu'il n'y a pas de transaction passible entre l'Italie prenne ses précautions en vue d'éventualités qui pourraient la laisser dans l'isolement. Le général Cialdini rappelle qu'en 1862, il soutenait déjà la nécessité du transfert de la capitale. Les passages des Apennins sont de véritables Thermopyles. « En transportant la capitale au-delà de ces montagnes, un échec de l'armée italienne, dans la vallée du Pô, n'aurait pas de conséquences désastreuses. Selon l'orateur, la convention est une question de confiance : on l'accepte ou on la repousse ; on ne la discute pas. »

D'après les dernières dépêches des Etats-Unis, les confédérés auraient pris l'offensive sur divers points, notamment dans le Tennessée. L'étrange nouvelle des tentatives d'incendie qui ont eu lieu dans tous les hôtels, théâtres, édifices publics de New-York, mérite confirmation.

Des lettres de New-York adressées au *Bulletin de Paris* donnent beaucoup de gravité aux tentatives simultanées d'incendie qui ont épouvanté cette ville sans heureusement aboutir à aucun désastre. Plusienrs correspondants n'hésitent pas à croire que ce crime est une sorte de protestation contre la persistance de la guerre, laquelle est ruineuse surtout pour les ports et les cités industrielles et commerçantes de l'union américaine.

J. REBOUX.

Un décret impérial, inséré au *Moniteur*, établit dans les lycées un cours de mathématiques élémentaires. Voici les considérations sur lesquelles, dans le rapport adressé à l'Empereur, le ministre de l'instruction publique appuie cette innovation :

« Au moment où le Gouvernement s'occupe de développer largement dans le pays l'enseignement *professionnel* pour ceux qui ont déjà choisi leur profession, et l'enseignement *spécial* pour ceux qui peuvent retarder de deux ou trois ans leur entrée dans l'atelier, le comptoir ou l'usine, il est nécessaire que le lycée classique conserve son caractère essentiel, qu'il soit le lieu où se donne l'éducation la plus libérale, par la nature et l'étendue des connaissances qu'on y prend, l'éducation aussi la plus désintéressée dans son but immédiat, parce que maîtres et élèves n'y ont d'autre préoccupation que de créer la force qui ensuite met en mouvement toutes les autres, celle de l'esprit. »

—

Suit le décret qui abolit la division des élèves des classes d'humanités en deux sections littéraire et scientifique et établit dans chaque lycée un cours de mathématiques élémentaires.

Les nouvelles du Mexique disent qu'à Matamoras, les Français se montrent autant les amis des fédéraux que des confédérés. Le général Drayton, officier confédéré cantonné à Brownsville a fait au général français une visite que celui-ci lui a rendue. L'*Estafette* insiste beaucoup sur la nécessité de conserver des relations amicales avec la confédération et d'encourager l'émigration au Texas.

La culture du coton se développe chaque jour davantage. Le steamer *Mexico* a été saisi à Matamoras et envoyé à la Havane, pour les confédérés, dit-on. La politique de l'Empereur Maximilien se montre de plus en plus libérale. La ville de Zacolaco a été pillée par les troupes républicaines.

On lit dans la *Patrie* :

« Il paraît certain qu'en attendant que la combinaison financière qui fournirait à l'administration les ressources nécessaires pour activer l'exécution des travaux d'utilité publique puisse se réaliser, la dotation du budget extraordinaire de 1866 sera considérablement augmentée pour le département de l'agriculture, du commerce et des travaux publics. Nous apprenons de bonne source que le budget de 1866 doit augmenter d'un tiers les ressources affectées aux travaux du service hydraulique, c'est-à-dire aux entreprises d'irrigation, de desséchement, d'assainissement et de mise en valeur des terres incultes ou stériles, par le bon emploi des eaux. Si l'augmentation est la même sur les autres parties de ce budget, 90 ou 100 millions au lieu de 60 pourront être affectés aux travaux qui intéressent le plus le développement de la prospérité matérielle de notre pays. »

Voici le journal *la France* qui propose la création d'un ministère de Paris :

« Un ministère de la ville de Paris, d'une ville qui renferme la dix-huitième partie de la population de l'Empire, et dont le budget est égal à celui d'un Etat de troisième ordre, répondrait dignement, dit la *France*, à l'importance politique et sociale des intérêts qui s'y rattachent.

» Et comme conséquence nécessaire, il faudrait faire rentrer dans le budget et dans le Trésor de l'Etat comme revenus nationaux, tous les *revenus* de cette immense cité.

» L'administration de Paris remise aux mains d'un ministre spécial ; la surveillance de cette administration confiée au Corps législatif, c'est-à-dire aux mandataires de la nation ; voilà le système où conduit logiquement la constatation de cette vérité, démontrée en termes si éloquents par M. le préfet de la Seine : que Paris appartient à la France entière et qu'elle est l'âme de l'Empire. »

Mettons le lyrisme de côté. Comparer Paris à une âme nous paraît exorbitant. Dans tous les cas, c'est une âme souvent agitée. Si nous disions plus prosaïquement que Paris est un ogre, peu de gens sensés nous contrediraient.

Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. La *France* veut un ministre de Paris, elle trouve qu'un préfet ne suffit point. La *France* ne fait d'abord pas attention que Paris relève directement du ministre de l'intérieur. Elle oublie ensuite le danger qu'il y aurait, dans tel ou tel cas donné, à investir le « maire de Paris » d'une autorité si grande. Lafayette en 1830, Caussidière en 1848, étaient plus forts que le gouvernement. Ce qu'il faut faire, c'est diminuer et non point étendre une autorité qui peut facilement devenir usurpatrice.

A. BAYVET

Les illusions si estimables qu'elles soient, ne sont que des illusions. La vérité est que le gouvernement pontifical ne transigera point au sujet de certaines stipulations implicitement contenues dans le traité du 15 septembre. La preuve en est dans la lettre suivante, écrite de Rome à un membre éminent du clergé de Paris :

« Il est positif que M. Drouyn de Lhuys a adressé au comte de Sartiges, ambassadeur de France à Rome, une note réservée, dans laquelle il assure le Saint-Siége que, même après le retrait de l'armée d'occupation, la France maintiendra le pouvoir temporel dans les limites des possessions actuelles du Pape, qu'elle reprimera elle-même tout mouvement révolutionnaire qui viendrait à éclater à Rome, et que le patrimoine de Saint-Pierre, après l'évacuation, sera placé sous la garantie collective des puissances catholiques dont la France sera l'exécutrice.

» Le cardinal Antonelli aurait fait connaître à M. de Sartiges que le Saint-Siége ne pourrait accepter une garantie s'étendant uniquement à son domaine présent et créant implicitement par là au gouvernement piémontais des titres à la profession des provinces qu'il a usurpées. »

A. B.

Importations et exportations du 1er janvier au 31 octobre 1864

On vient de publier les documents statistiques réunis par l'administration des douanes pendant les dix premiers mois de l'année 1854. Voici les principaux résultats accusés par ces documents :

Les marchandises importées (commerce spécial), qui s'étaient élevées en 1861 à 2 milliards 4,453,000 francs, en 1862 à 2 milliard 830,450,000 francs, en 1863 à 2 milliards 21,142,000 francs, présentent en 1864 le chiffre de 2 milliards 27,125,000. L'augmentation sur 1863 est à peu près insignifiante.

Les marchandises qui donnent les chiffres les plus forts sont les peaux brutes (90 millions 480,000 fr.), les laines (190 millions 646,000 fr.), les soies et les bourres de soie (200 millions 861,000 fr.), les sucres (111 millions 837,000 fr.) les bois à construire (91 millions 661,000 fr.), le coton (258 millions 383,000 fr. et les houilles (89 millions 225,000 fr.)

Les importations de coton ont presque atteint le chiffre de 1861 qui était de 264 millions. Elles sont supérieures de 157 millions au chiffre de 1862.

Le résumé comparatif des marchandises exportées présente les chiffres suivants : 1861, 1 milliard 570,648,000 fr. ; 1862, 1 milliard 815,225,000 fr. ; 1863, 2 milliards 157,797,000 fr. ; 1864, 2 milliards 470,032,000 fr.. L'augmentation sur 1863 est donc de 313 millions.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 9 DÉCEMBRE 1864

DOUCEUR

FAIT MIEUX QUE VIOLENCE

(*Suite*)

— Il va visiter *sa terre, ses beaux domaines*, dit le comte avec un sourire d'une ironie étrange... Vous, mademoiselle Juliette, ajouta-t-il en changeant d'expression, vous ne m'avez point dit comment vous trouviez votre nouveau séjour ?

— Voyons, un peu de silence, dit la jeune fille ; le docteur vous défend de parler, et vous vous êtes déjà trop fatigué à causer avec cette folle de Mariquitta.

— Eh bien ! soit, je vous écouterai. Dites-moi donc si vous trouvez bien des charmes à cette terre de Valbreuse qui vient de vous être donnée ?

— Comment savez-vous que la possession en soit si nouvelle ?

— Ah ! le docteur me défend de parler... Mais vous ?

— Moi, je trouve cette habitation charmante... ; les jardins sont très beaux, et les environs délicieux.

— Eh bien ! permettez-moi de vous dire avec ma franchise militaire...

— Que...

— Vous mentez.

— Pourquoi ?

— Parce que, depuis votre arrivée ici, vous n'avez été occupée que de moi...; chacune de mes souffrances appelait votre temps et vos soins..., et vous n'avez rien vu que le lit du malade...

— Paix !... le docteur vous défend de parler.

— Alors, puisque vous ne pouvez me donner des détails sur cette terre, racontez-moi comment vous y êtes venue..., je serais charmé de le savoir.

— Je le veux bien... ; car, décidément, je n'ai d'autre moyen de vous faire taire que de parler moi-même... Ainsi, écoutez-moi.

« J'étais accoutumée à une existence très modeste et je n'avais jamais désiré autre chose, lorsqu'au retour de mon père, qui revenait d'Allemagne après la *guerre de sept ans*, il fut question pour la première fois de notre nouvelle fortune, et voici de quelle manière :

» Mon père était déjà venu me voir plusieurs fois au pensionnat de Paris, que j'étais près de quitter. Un jour, nous étions presque seuls au parloir ; il m'attira dans l'embrasure d'une fenêtre comme pour me mieux voir, et là, me regardant avec une expression nouvelle, où se mêlaient la tendresse, la joie, et une sorte de solennité, il me dit : — Ma Juliette, serais-tu bien aise d'être noble ?

» Je restai d'abord surprise et muette. Mon père, vous ne savez pas cela, M. le comte, est un simple *officier de fortune*, ne devant son rang de capitaine qu'à ses nombreux services. Je ne lui avais jamais vu que l'ambition généreuse de servir son pays, et, pour lui-même, d'autre désir que de parer le nom qu'il porte par son propre mérite... Je demeurai donc étonnée et interdite ; mais il reprit : — Réponds, ma fille chérie, serais-tu heureuse de devenir une noble demoiselle, comme beaucoup de tes compagnes ? tu serais alors entourée d'hommages, tu aurais des armoiries comme celles que tu vois sur ces voitures (il me montrait les carrosses arrêtés dans la cour du pensionnat) ; tu épouserais un gentilhomme, peut-être un homme titré!... Oh ! la couronne de comtesse irait bien dans ces beaux cheveux blonds !... Tu serais reçue dans le plus grand monde..., et peut-être, qui sait ! présentée à la cour!...

» Oh ! si vous aviez vu, en disant ces mots, quelle joie, quelle fierté brillaient dans les yeux de mon père !

— Mais vous, mademoiselle Juliette, qu'éprouviez-vous à ces belles promesses?

— Moi... Je vais vous parler franchement.

— Oui.

— Eh bien! je n'éprouvais rien du tout... Cette fortune, cette grandeur dont on me parlait ne me donnaient pas un battement de cœur... Mais cette indifférence, il eût été affreux de la montrer !... Eteindre cette joie qui rayonnait dans le regard de mon père, ce souffle de l'orgueil qui soulevait sa poitrine, ce tremblement de bonheur que je sentais dans tout son être !... oh ! cela m'eût semblé un meurtre..., j'aurais cru retrancher quelque chose de la vie de mon père !

— Et alors ?

— Je mentis..., je feignis d'être ravie.

— Ensuite ?

— Il me quitta précipitamment. Deux jours après, il revint. Son front était radieux : « Mon enfant, dit-il, tout est terminé ; mon attente est remplie... Le roi, dans la satisfaction extrême qu'il avait éprouvée en apprenant la prise de la forteresse de Fridberg, avait promis sur sa parole royale qu'il donnerait une belle terre, portant avec elle titre de noblesse, à celui de ses braves officiers qui était entré le premier dans la place... Et cet officier, Juliette... — Oh ! m'écriai-je, c'était vous, mon père ! » Pour toute réponse, il me pressa sur son cœur. « J'ai fait valoir mes droits, dit-il ensuite, et je viens de recevoir de Louis XV le titre qui me concède la terre de Valbreuse. »

Le comte de Paulmy fit un vif mouvement que Juliette ne remarqua point. Puis il dit en se remettant :

« Continuez, je vous prie.

— Oh ! dit la jeune fille, à ces paroles j'éprouvai réellement un indicible bonheur ! C'était à son courage, à un rare exploit que mon père devait cette faveur royale... C'est bien beau, n'est-ce pas, monsieur le comte, d'entrer le premier dans une forteresse imprenable ?

— Vous êtes fière d'être la fille de celui qui a accompli ce fait d'armes ?

— Oui..., bien fière.

— Et vous auriez aimé ce courageux officier..., fût-il un autre que votre père ?

— Vraiment, je crois que oui, répondit Juliette en riant.

— Poursuivez, mademoiselle, dit avec calme le comte de Paulmy.

— Et pourtant, reprit la jeune fille d'un ton plus grave, une telle illustration est loin de donner le bonheur... Au contraire, depuis quelque temps, je vois à mon père une tristesse profonde que je ne lui avais jamais connue... Tenez, pendant les deux jours que nous avons séjourné à Avallon en venant ici...

— Eh bien ?

— Je ne sais si je devrais dire cela... Mais il est tombé tout à coup dans un accès d'humeur si noire, mêlée de mouvements de colère si violents, que son état ressemblait à de la folie... Le jour de notre départ, il a voulu monter à cheval à six heures du soir..., à neuf, il est rentré... il était tout couvert de sueur, de poussière... Son cheval était blanc d'écume... Nous aurions dû sans doute attendre au lendemain pour partir... Mais mon père avait une sorte d'agitation, de fièvre, qui lui faisait chercher le mouvement... De mon côté, je craignais que Mariquitta ne fût en peine... Et puis, la nuit, devenue un instant après si affreuse, semblait au contraire devoir être très belle, et nous nous sommes mis en chemin... Ah ! tout était pour le mieux, puisque dans cet orage et cette route sombre...

— Vous m'avez rencontré pour me sauver la vie..., ange de bonté ! Mais depuis que vous êtes ici...

— Les nuages qui couvraient le front de mon père ne se sont pas éclaircis... Il fuit tout le monde..., et moi-même quelquefois... Mais je n'ai pas l'air de m'en apercevoir..., parce que, voyez-vous, s'il est des douleurs qu'on soulage en venant les partager, il en est d'autres, mornes, concentrées, auxquelles il ne faut pas toucher... On doit comprendre cela... Ensuite, mon Dieu, ce sont peut-être ses anciennes blessures qui le font souffrir.

— Oui..., croyez-le bien, adorable enfant, dit le comte avec émotion. Oui, ce sont des blessures..., et elles se guériront, je vous le jure.

— Oh ! vous me consolez !